



Communauté de Communes du Quercy Caussadais
264 Route de Treilhou
82300 CAUSSADE

Objet : action culturelle *Contes Jeune Public* qui a vocation à sensibiliser les enfants scolarisés en maternelle et non scolarisés (structures Petite enfance) au passage de l'oralité à la lecture/écriture par le conte.

DECISION n° 20250950

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Quercy Caussadais,

VU l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales : le Président pouvant recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant, à l'exception d'un certain nombre de domaines énumérés par cet article, les marchés publics ne figurant pas dans les domaines exclus,

VU la délibération n°2023-122 du 28 novembre 2023 relative aux délégations de pouvoirs consenties par l'assemblée au Président de la collectivité, et notamment sa capacité à signer des contrats et conventions d'animation avec des prestataires de services culturels à hauteur de 2 500 euros.

CONSIDERANT la qualité de l'offre des prestations de la conteuse Ludivine Hénocq (Production LES THERESES) qui se dérouleront les 8, 9, 11 et 12 décembre 2025, en 19 séances en médiathèques et écoles maternelles, sur 9 communes : Caussade, Mirabel, Molières, Montells, Montpezat-de-Quercy, Puylaroque, Réalville, Saint-Cirq et Septfonds ;

DECIDE

- **D'ATTRIBUER** la réalisation de cette action culturelle à la conteuse Ludivine Hénocq par la production LES THERESES (domiciliée 6, impasse Marcel Paul – ZI PAHIN 31170 TOURNEFEUILLE, N° Siret 420 804 940 00039) moyennant la somme de **1913 € TTC** frais annexes inclus hors hébergement.
- **D'ATTRIBUER** l'hébergement de cette personne, Ludivine Hénocq, lors de la réalisation de cette action culturelle à l'hôtel Aux Lys d'Or (domicilié 8, place de la réunion 82440 REALVILLE, N° Siret 803 216 951 00019) moyennant la somme de **468 € TTC**.
- **DE PRECISER** que les crédits nécessaires au règlement de ces actions culturelles sont inscrits au budget.

Fait à Caussade le 30/09/2025

Monsieur Guy ROUZIES
Président de la Communauté de Communes

